

Lors de l'assemblée générale de la fédération de pêche, le président de la fédération a interpellé le Préfet au sujet de la vidange de Guerlédan. Voici les termes de cette intervention :

« Monsieur le Préfet, la phase de vidange de la retenue de Guerlédan est donc maintenant terminée, et nous allons entrer dans la phase d'assec.

Je voudrais rappeler combien notre engagement dans cette opération a été constant depuis un an et demi :

- Dès le début, nous avons, en partenariat avec EDF, recruté pour un an un technicien spécialement affecté à l'opération de vidange et au projet de développement que le conseil d'administration fédéral avait décidé de construire autour. Si ce premier CDD était financé en partie par EDF et en partie par la FNPF, nous l'avons prolongé d'une seconde année, cette fois-ci à notre seule charge. Il a, sous ma responsabilité, travaillé en concertation avec l'ensemble de notre équipe technique.
- Nous avons été présents sur toutes les réunions organisées, réunions du groupe de travail « vie piscicole » et du groupe « communication » dont nous faisons partie, réunions plénières, réunions publiques. En un an et demi, nous n'avons manqué aucune réunion de préparation.
- Nous avons participé à toutes les opérations de la pêche de décompression qui s'est remarquablement déroulée.
- Nous avons assuré une permanence constante, de jour comme de nuit, à la surveillance de la pêcherie dont nous pensions, à juste titre, qu'elle risquait de poser quelques problèmes.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur concours à l'ensemble de cette action :

- L'ensemble des techniciens qui ont assuré les permanences de jour et le transport des poissons, lors des deux opérations de pêche ;
- le personnel administratif qui a assuré et continue d'assurer l'indispensable mais difficile mission de communication liée à l'opération ;
- les administrateurs qui ont assuré la surveillance de jour et de nuit, ainsi que les présidents des AAPPMA, les bénévoles et les gardes particuliers du secteur qui nous ont épaulés.

L'impact humain et financier de cette vidange pour notre fédération est important, et je peux dire avec certitude qu'aucune autre association ne s'est engagée dans cette opération avec autant de détermination que nous.

En corollaire, je me réjouis que cette opération ait été conduite par les services de l'Etat et EDF, maître d'ouvrage de la vidange, dans des conditions compatibles avec la qualité du milieu aquatique et dans la plus grande transparence.

Nous avons particulièrement apprécié la qualité d'écoute des services de l'Etat à tous les niveaux, et je vous saurais gré, Monsieur le Préfet, de leur transmettre ce message.

Les personnels et les bénévoles de la fédération de pêche des Côtes d'Armor ont également apprécié, je dois le dire, les conditions dans lesquelles ils ont été accueillis sur le site de l'usine par l'ensemble des collaborateurs d'EDF.

La première leçon que je voudrais tirer de cette vidange concerne la pêche de décompression.

Elle nous a permis de sauver une quantité intéressante de beaux poissons, elle a aussi fait la preuve de la redoutable efficacité de la pêche au filet maillant. 450 kilos de carnassiers en deux semaines d'une pêche peu intensive, avec des grandes mailles, cela nous donne une idée des dégâts que pourrait provoquer une pêche professionnelle permanente sur cette retenue. Nous avons mené un dur combat, rappelez-vous, contre l'installation d'un pêcheur professionnel à Guerlédan lors du dernier renouvellement des baux du Domaine Public de l'Etat. Les résultats de la pêche de décompression justifient pleinement ce combat, nos plans d'eau ne sont pas en capacité de supporter ce type de prélèvement, il faudra nous en souvenir lors du prochain renouvellement qui approche.

La seconde leçon concerne évidemment la récupération du poisson, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne constitue pas une réussite.

Comparées à la dernière vidange, où les fédérations de pêche avaient récupéré près de 20 tonnes de poisson, les quantités récupérées par le pêcheur professionnel, « spécialiste national » des vidanges de barrages, apparaissent comme ridicules au vu des moyens mis en œuvre ou susceptibles de l'être. Les 5 ou 6 tonnes de poisson comptabilisées représentent 3 à 4 fois moins que lors de la vidange de 1985 au cours de laquelle les techniciens et les bénévoles des fédérations de pêche s'étaient chargés de la pêcherie.

Même si l'on peut imaginer que la population piscicole ait baissé entre ces deux vidanges, notamment, je l'évoquerai tout à l'heure, par suite de la prédation accrue des cormorans, une analyse élémentaire laisse à penser :

- Qu'une partie importante du poisson a échappé à la pêcherie, celle-ci ayant été mal installée, en particulier en ce qui concerne le « filet guide » dont les photos que nous avons pu prendre mettent en évidence le montage défectueux.
- Qu'une autre partie du poisson est encore dans le lit du Blavet en amont, en particulier dans les plans d'eau formés devant les anciennes écluses.
-

Face au questionnement de plus en plus pressant des AAPPMA et des pêcheurs, j'ai sollicité cette semaine vos services afin que soit rapidement organisée une réunion du groupe de travail « préservation de la vie piscicole ». **Celle-ci devrait avoir lieu le 28 mai.** Il est urgent de répondre au mieux à cette situation, car elle présente des risques à la fois en termes de sécurité pour les personnes, de mortalité piscicole et de communication vis-à-vis de nos AAPPMA et de nos adhérents.

Monsieur le Préfet, jusqu'à ce jour, nous avons accepté d'aborder cette opération dans un esprit de partenariat, alors que le regard que nous portons sur l'hydroélectricité et notre statut d'association agréée au titre de l'environnement aurait pu nous conduire, vous le savez, à un autre positionnement.

Alors que nos associations et, par ricochet, la fédération départementale, vont subir les effets financiers de cette vidange pendant deux à trois ans, nous avons fait le choix de positiver et d'investir des fonds associatifs importants sur ce territoire pour participer à son développement.

Mais nous ne saurions accepter de servir de fusible sur une partie de l'opération pour laquelle le maître d'ouvrage a fait le choix de nous tenir à l'écart. C'est le message que je souhaitais vous adresser ce soir en présence de l'ensemble de nos représentants élus. » A la suite de cette intervention, le Préfet a confirmé qu'une réunion de travail était programmée pour étudier ces questions.